

Bruxelles Santé 2040

Les soins aux aînés en mouvement

1. Introduction

L'accompagnement des aînés à Bruxelles se trouve à un moment charnière. Le vieillissement marqué de la population, la diversité croissante, l'augmentation des inégalités de santé et la progression des maladies chroniques exercent une pression importante sur le modèle actuel de soins aux aînés. Nous devons également anticiper les évolutions démographiques : le nombre d'aînés vivant seuls à Bruxelles augmentera au cours des prochaines années. Parallèlement, les attentes des aînés évoluent : ils souhaitent davantage d'autonomie, plus de liberté de choix et une vie qui demeure ancrée dans leur quartier et leur communauté. Dans le même temps, les institutions de soins doivent répondre à des exigences élevées en matière de qualité, de numérisation et de durabilité.

La distinction classique entre les types de soins reflète de moins en moins la réalité. La maison de repos doit elle aussi être repensée comme un lieu où habitat, vie quotidienne et soins se rencontrent. GIBBIS plaide pour un modèle de soins aux aînés tourné vers l'avenir, centré sur la personne, accessible, de haute qualité et financièrement soutenable.

Les soins aux aînés à Bruxelles jouent en outre un rôle sociétal plus large. Les institutions ne sont pas uniquement des prestataires de soins, mais également des lieux de rencontre, des employeurs et des acteurs essentiels de la cohésion sociale. Elles accueillent des habitants aux parcours, profils et cultures très divers, et contribuent à une ville inclusive et solidaire. Le secteur nourrit l'ambition, en concertation avec les responsables politiques, d'évoluer vers un accompagnement des aînés moderne, intégré et durable.

2. Vision 2040

En 2040, Bruxelles offrira un dispositif d'accompagnement des aînés pleinement intégré dans la société, où les aînés seront des citoyens à part entière, capables de façonner leur vie en toute autonomie. Les frontières traditionnelles entre les types de soins, telles que les MR et MRS, s'estompent, permettant à l'accompagnement et aux soins de s'ajuster de manière flexible aux besoins individuels. Les établissements évoluent vers des environnements ouverts et inclusifs, où habitat, soins, bien-être et participation se conjuguent harmonieusement.

Les aînés disposeront d'un large éventail de formules d'hébergement, allant des maisons de repos classiques aux structures de petite taille, aux habitats collectifs et aux dispositifs d'accompagnement au logement. La prévention, la promotion de la santé et l'accompagnement personnalisé constituent la base, avec une attention renforcée pour la santé buccodentaire, les modes de vie sains, une alimentation équilibrée et les approches non médicamenteuses. Les outils numériques, accessibles et conviviaux, soutiennent l'autonomie des aînés tout en préservant la dimension humaine. Pour GIBBIS, l'accessibilité financière demeure un principe essentiel : les aînés doivent pouvoir accéder à des soins et à des services qui — des repas, de l'organisation de la journée jusqu'aux soins personnels — répondent à leurs souhaits et besoins individuels.

Parallèlement, le secteur se transforme en un employeur moderne : attractif, flexible et tourné vers l'avenir, favorisant l'apprentissage tout au long de la carrière et l'émergence de nouveaux profils qui contribuent à la qualité du projet de vie et d'habitat. Grâce à une approche intégrée au niveau des quartiers — incluant des *community centers* et les partenaires de la première ligne — l'accompagnement des aînés à Bruxelles deviendra, à l'horizon

2040, un maillon essentiel d'un système de santé et de bien-être plus vaste et solidement connecté.

3. Recommandations stratégiques

La transformation de l'accompagnement et des soins aux aînés à Bruxelles repose sur plusieurs leviers stratégiques qui, ensemble, structurent un paysage de soins durable et centré sur la personne. Un premier axe essentiel consiste à **ancrer les services destinés aux aînés dans la société**. Les établissements doivent évoluer vers des lieux ouverts et accessibles, où les aînés se sentent en lien avec leur quartier et où la participation, l'inclusion et la diversité occupent une place centrale. Cela implique que les organisations de soins ouvrent leurs portes, au sens propre comme au figuré, et collaborent activement avec les familles, les aidants proches, les bénévoles et les acteurs locaux. En renforçant ces liens, on construit une perception plus positive et contemporaine de l'accompagnement des aînés, tout en consolidant la base sociale qui le soutient.

Par ailleurs, les soins doivent devenir nettement **plus flexibles et davantage centrés sur la personne**. La distinction actuelle entre maison de repos et maison de soins ne correspond plus à la réalité et limite la qualité de l'accompagnement. Il est dès lors crucial d'adopter un financement et un encadrement fondés sur les besoins réels des aînés. Cette évolution requiert une simplification administrative et un cadre réglementaire favorisant le sur-mesure. La **prévention et la promotion d'un mode de vie sain** obtiennent une place structurelle, avec une attention particulière à la santé buccodentaire, à l'alimentation et à la réduction des psychotropes au profit d'approches non médicamenteuses. En informant clairement les aînés et en les associant activement aux décisions, on renforce de manière optimale la maîtrise qu'ils ont sur leur vie.

Un troisième levier stratégique concerne le développement du secteur comme **employeur moderne et attractif**. Celui-ci doit proposer des modèles de travail flexibles, accorder une attention accrue au bien-être et offrir de l'espace pour de nouveaux profils professionnels contribuant à la qualité du projet de vie et d'habitat. La reconnaissance des formations internes, la stimulation de la formation continue et la création de parcours professionnels valorisants sont essentielles pour fidéliser les collaborateurs et attirer de nouveaux talents. Parallèlement, les organisations doivent poursuivre leurs investissements dans la numérisation, la cybersécurité et la durabilité afin de renforcer leur fonctionnement et d'alléger la charge administrative.

La maison de repos doit elle aussi se transformer. Elle doit devenir un véritable lieu de vie où habitat, vie quotidienne et soins se renforcent mutuellement, et où autonomie, sécurité et intimité constituent des évidences. Une offre d'activités variée et contemporaine stimule la participation, les interactions sociales et le plaisir de vivre. Des **formules de logement innovantes et à petite échelle** peuvent jouer un rôle important, à condition de rester intégrées dans un réseau social plus large qui lutte contre l'isolement et favorise le lien.

La vision à l'horizon 2050 s'appuie sur ces fondements et développe des campus de soins qui constituent les piliers centraux des soins intégrés pour les aînés. Ces campus regroupent diverses formules d'hébergement ainsi que des services sociaux, des acteurs de première ligne, un community center et des fonctions sociétales. Ils deviennent de véritables pôles de santé et de bien-être, offrant aux aînés un accès à des soins, un accompagnement et des opportunités de participation dans un environnement unifié et dynamique. Grâce à cette évolution, les personnes peuvent continuer à vivre dans leur propre quartier, même lorsque le fait de rester dans son logement d'origine n'est plus possible. Leur mise en place nécessite un cadre réglementaire et financier propice à l'investissement, favorisant la flexibilité et reliant la dotation aux besoins réels ainsi qu'aux objectifs de qualité.

Enfin, la technologie joue un rôle croissant comme soutien essentiel. Les outils numériques, la télésurveillance et l'échange uniforme d'informations permettent aux aînés de conserver plus longtemps leur autonomie et allègent la charge administrative des professionnels. L'innovation est encouragée de manière structurelle, sans jamais remplacer la dimension humaine de l'accompagnement. Dans cette dynamique, la diversité et la durabilité demeurent des valeurs clés : les établissements doivent offrir des soins sensibles aux différentes cultures, soutenir le multilinguisme et investir dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les matériaux circulaires. Ainsi se construit un accompagnement des aînés qui conjugue inclusion, solidarité et responsabilité écologique.

4. Conclusion

Les soins aux aînés à Bruxelles sont confrontés à des défis majeurs, mais également à des opportunités inédites. GIBBIS fait le choix clair d'un avenir où les services destinés aux aînés sont centrés sur la personne, accessibles,

durables et financièrement soutenables. Avec cette vision sectorielle, nous proposons une trajectoire concrète pour les années à venir.

Les campus de soins deviendront l'axe central d'un paysage d'accompagnement flexible, inclusif et intégré. La prévention, l'innovation, la numérisation, la diversité et la durabilité en constituent les fondements. GIBBIS réaffirme son engagement à collaborer étroitement avec le terrain et les responsables politiques afin de concrétiser cette vision, permettant ainsi aux aînés non seulement de recevoir les soins nécessaires, mais aussi de participer pleinement à une société bruxelloise solidaire et connectée.



Le campus de soins expliqué : construire les soins aux aînés de demain

D'ici à 2050, les campus de soins constitueront le cœur battant des soins aux aînés. Ils regroupent différentes formes d'habitat, les soins de première ligne et à domicile, les services de soutien social ainsi que diverses fonctions sociétales au sein d'un environnement intégré. Ces campus se concentrent explicitement sur les besoins des aînés et s'inscrivent dans une vision de soins ancrés dans la société, où chacun peut vivre de manière autonome et connectée à sa communauté.

Un campus de soins comprend non seulement des maisons de repos et de soins, des projets d'habitat à petite échelle, des résidences-services et des centres de soins de jour, mais aussi un community center, des espaces de consultation et des services renforçant l'interaction sociale, la prévention et la promotion de la santé. Ils permettent d'adapter les infrastructures existantes aux souhaits des aînés qui désirent rester plus longtemps dans leur environnement familial, tout en assurant une transition fluide entre les différentes formes de soins. L'objectif central est de fournir le bon soutien au bon moment, afin que les aînés puissent passer aisément d'un type d'accompagnement à l'autre en fonction de l'évolution de leurs besoins. Les services de soins à domicile font également partie intégrante de cette offre, permettant aux personnes de continuer à vivre plus longtemps et de manière qualitative dans leur propre logement.

Grâce à des infrastructures telles qu'une crèche, des activités de quartier et un accompagnement numérique accessible, un environnement de vie dynamique et inclusif se crée. Les aînés restent ainsi plus proches de leur réseau et conservent une autonomie maximale, même lorsque vivre à domicile ou dans une structure d'hébergement classique ne va plus de soi.